

Service émetteur : Direction de la Santé Publique
Pôle Alertes, Risques et Vigilances
Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire
Affaire suivie par : Dr Nicolas ROUX
Courriel : ars-oc-alerte@ars.sante.fr
Téléphone : 0 800 301 301
Télécopie : 05 34 30 25 86
Réf. Interne : CVAGS-2025-331
Date : 26 août 2025

A l'attention des médecins, biologistes, infirmiers et pharmaciens

Dossier n° : 669040 et 669029

Objet : deux foyers autochtones de chikungunya à Mauguio et à Candillargues

À Mauguio, deux cas ont été identifiés avec une zone d'exposition commune. Leurs symptômes ont débuté le 29 juillet et le 19 août.

À Candillargues, deux cas ont présenté des symptômes le 18 août. Dans cette situation, une seconde zone d'exposition est envisagée sans pouvoir, actuellement, trancher formellement entre les deux hypothèses.

Nous souhaitons donc documenter d'éventuels autres cas autochtones ou importés afin de préciser la zone de transmission et de mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées. C'est pourquoi une recherche active d'autres cas suspects est effectuée autour des lieux fréquentés par ces personnes **depuis début juillet**. Les **personnes qui reviennent d'une zone d'endémie peuvent présenter des symptômes jusqu'à 15 jours après leur retour**.

Dans les jours à venir, des enquêtes entomologiques et des traitements de lutte antivectorielle autour des lieux fréquentés par les cas seront mis en place ainsi qu'une action à destination de la population riveraine afin de compléter la recherche active de cas.

Dans le cadre de l'investigation de ce cas autochtone, il vous est demandé de signaler tous les **CAS SUSPECTS de chikungunya IMPORTÉS ET AUTOCHTONES résidants ou ayant fréquenté les communes de Mauguio et de Candillargues depuis début juillet**.

La définition de cas est la suivante :

Cas ayant présenté une fièvre > à 38,5°C d'apparition brutale et des douleurs articulaires invalidantes, avec une possible éruption cutanée.

En l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

Exceptionnellement (normalement déclaration si cas probable (IgM+) ou confirmé (PCR +), nous vous remercions de procéder à tout signalement de ce type à la plateforme de veille sanitaire de l'ARS à l'aide de la [fiche](#) de signalement et de renseignements cliniques dûment complétée, sans attendre de confirmation biologique (mail : ars-oc-alerte@ars.sante.fr, fax : 05 34 30 25 86, tél. : 0800 301 301)

Vous remerciant pour votre implication dans ce dispositif de surveillance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Cellule Veille, Alerte et Gestion Sanitaire
Pôle « Alertes, Risques, Vigilances » | Direction de la Santé Publique
0800 301 301 | ars-oc-alerte@ars.sante.fr